

Plus de 7 000 saisonniers d'hiver de la montagne en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le tourisme a généré 7 116 emplois saisonniers au cours de l'hiver 2003-2004 dans les bassins de montagne de la région. En février, pendant la crête de fréquentation hivernale, les saisonniers représentent près du quart des salariés de la montagne. Le secteur de l'hôtellerie-restauration embauche à lui seul 55 % des saisonniers d'hiver. Ceux-ci sont jeunes, relativement peu qualifiés et 22 % ne proviennent pas de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Près de la moitié des saisonniers ne retrouvent pas d'emploi après l'hiver et 42 % occupent à nouveau un emploi saisonnier l'été ou l'hiver suivant.

Les saisonniers d'hiver sont des salariés qui travaillent dans une zone de montagne et dans un établissement ayant une activité touristique (commerce de détail, hôtellerie-restauration, remontées mécaniques...). Leur contrat est signé pour une partie ou pour la totalité de la saison d'hiver qui commence en décembre et se termine fin avril. Pendant la saison d'hiver 2003-2004, 7 116 saisonniers ont travaillé dans les bassins de montagne de Provence-Alpes-Côte d'Azur (5 390 dans les Hautes-Alpes, 915 dans les Alpes-de-Haute-Provence et 811 dans les Alpes-Maritimes).



En février 2004, près d'un salarié sur quatre était saisonnier dans les bassins touristiques de montagne

Fin février 2004, au moment où la saison d'hiver battait son plein, les saisonniers d'hiver représentaient 23 % de l'ensemble des salariés dans les bassins touristiques de montagne et 45 % des salariés des activités touristiques. Dans certains secteurs d'activités, les saisonniers représentaient même la majorité des salariés. Ils constituaient 56 % des salariés dans l'hôtellerie-restauration et 64 % dans les remontées mécaniques. Dans les activités récréatives, culturelles et sportives, le commerce, la sécurité, la voirie et les déchets, les saisonniers représentaient entre 33 et 42 % des salariés.



Des emplois de service aux particuliers ou d'ouvrier qualifié

Plus de la moitié des saisonniers d'hiver travaillent dans l'hôtellerie-restauration alors que ce secteur ne rassemble que le quart de salariés dans les bassins de montagne. Les autres saisonniers travaillent essentiellement dans les remontées mécaniques (17 %) et le commerce (14 %).

Plus du tiers ont un emploi de service aux particuliers caractéristique du tourisme (serveurs, employés de cuisine de la restauration...), 12 % sont employés de commerce et 29 % ouvriers. Les saisonniers occupent souvent un emploi dont le niveau de qualification est modeste.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle
Provence-Alpes-Côte d'Azur



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'emploi touristique et les saisonniers d'hiver

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'emploi salarié lié directement à la fréquentation touristique représentait 7 % de l'emploi salarié total en 2003, soit 105 000 salariés en moyenne annuelle. Le nombre de salariés du tourisme fluctue en cours d'année. Dans les bassins de montagne de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la hausse saisonnière de l'emploi est aussi importante en été qu'en hiver. Fin février 2004, le nombre de salariés était supérieur de 32 % au nombre enregistré en octobre-novembre. En juillet-août 2004, les effectifs des bassins de montagne dépassaient de 30 % ceux de la basse saison. L'embauche de saisonniers au cours de ces périodes explique ces fluctuations. Entre le 1^{er} décembre 2003 et le 30 avril 2004, 7 116 saisonniers d'hiver ont travaillé dans les bassins de montagne de la région avec un contrat de plus de 70 heures. Fin février 2004, lors du pic de fréquentation hivernale, 5 496 saisonniers d'hiver travaillaient simultanément dans ces bassins.

Seulement 12 % sont cadres ou exercent une profession intermédiaire alors que les cadres et professions intermédiaires représentent 23 % des salariés dans les bassins de montagne. La proportion d'ouvriers qualifiés parmi les saisonniers d'hiver est toutefois élevée (24 %).

Les saisonniers d'hiver travaillent moins souvent à temps partiel que l'ensemble des salariés du tourisme de montagne (17 % contre 27 %). La durée des emplois saisonniers est plus élevée dans les remontées mécaniques que dans les autres secteurs d'activité et le temps partiel plus rare.

Les salaires médians des saisonniers (1 090 euros mensuels net) sont proches de ceux de l'ensemble des salariés du tourisme (1 070 euros). Les saisonniers qui travaillent dans les remontées mécaniques sont nettement mieux rémunérés que les autres (1 360 euros). Ce niveau de rémunération s'explique notamment par leur qualification : 55 % d'entre eux sont ouvrier qualifié.



Une population jeune et masculine

Avec un âge médian de 28 ans, les saisonniers sont plus jeunes que les salariés du tourisme (33 ans) et que l'ensemble des salariés des bassins de montagne (37 ans). Pendant la crête de fréquentation hivernale, 42 % des salariés de moins de 30 ans sont des saisonniers.

Fin février 2004, 45 % des salariés étaient des saisonniers dans les secteurs d'activité touristiques des bassins de montagne

Secteur d'activité principal en hiver	Nombre de saisonniers	Poids dans le secteur en %
Remontées mécaniques	1 239	63,5
Hôtels et restaurants	3 945	55,8
Activités récréatives, culturelles et sportives	403	41,6
Sécurité, voirie, déchets	64	34,1
Commerce de détail, services personnels	985	32,5
Boulangeries, boucheries, charcuteries, artisanat	128	22,5
Transports	152	21,0
Services financiers, immob., médicaux, location	200	14,3
Ensemble des secteurs d'activité touristiques	7 116	45,4

Note de lecture : dans les hôtels et restaurants des bassins touristiques de montagne, les saisonniers d'hiver représentaient 55,8 % des salariés le 28 février 2004.

Source : Insee, DADS, emploi au 28 février 2004

Les saisonniers d'hiver travaillent essentiellement dans l'hôtellerie-restauration, les remontées mécaniques et le commerce

Type de salarié des bassins de montagne	Saisonniers d'hiver	Salariés du tourisme	Ensemble des salariés
Caractéristiques			
Nombre de salariés	7 116	15 766	30 792
Part des femmes (%)	41,0	46,5	45,8
Age médian	28	33	37
Résidence autre région que PACA (%)	22,4	15,5	8,9
Emploi à temps partiel (%)	16,8	27,0	27,3
Emploi du commerce, services personnels (%)	13,8	9,6	9,6
Emploi dans l'hôtellerie-restauration (%)	55,4	44,6	22,8
Emploi dans les remontées mécaniques (%)	17,4	13,0	6,7
Emploi de cadre ou profession intermédiaire (%)	11,8	19,1	23,4
Salaire mensuel net médian en euros	1 090	1 065	1 131

Source : Insee, DADS 2003-2004

Les saisonniers d'hiver sont majoritairement des hommes (59 %). La proportion d'hommes est particulièrement élevée parmi les saisonniers travaillant dans les remontées mécaniques (73 %) et dans les activités récréatives, culturelles et sportives (66 %).

Les femmes sont plus présentes dans l'hôtellerie-restauration, le commerce et les services personnels où elles constituent près de la moitié des saisonniers d'hiver. Elles occupent souvent un emploi de service aux particuliers ou d'employée de commerce. Les hommes occupent des emplois d'ouvrier ou, plus rarement, de service aux particuliers. Parmi les saisonniers d'hiver, 21 % des femmes travaillent à temps partiel contre 14 % seulement des hommes. Ces différences de professions et de temps de travail sont à l'origine d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. Les femmes ont des salaires situés autour de 1 040 euros nets mensuels alors que les salaires des hommes atteignent 1 140 euros.



Plus du tiers des saisonniers sont recrutés hors du département où ils travaillent

900 saisonniers, soit 12 % du total, ont leur résidence principale dans un département de Provence-Alpes-Côte d'Azur différent de celui où ils travaillent. 1 600 saisonniers (22 % du total) ne résident pas habituellement en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi les saisonniers issus d'une autre région, 270 viennent de Rhône-Alpes et 180 de Languedoc-Roussillon. Beaucoup proviennent de régions plus éloignées : 160 résident habituellement en Île-de-France, 130 dans les Pays de la Loire, 120 en Bretagne, 110 en Aquitaine, 80 dans le Centre. Ces saisonniers issus de régions éloignées doivent être logés sur place pendant l'importante période de fréquentation hivernale.

L'hôtellerie-restauration et les activités culturelles et sportives sont les secteurs qui recrutent le plus à l'extérieur de la

région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les professions les plus concernées par ces recrutements externes sont les animateurs et le personnel de service aux particuliers. Les saisonniers recrutés hors de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont plus jeunes que les autres - leur âge se situe autour de 25 ans - et ce sont très majoritairement des hommes. Leur durée médiane d'emploi (84 jours) est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des saisonniers (90 jours).

Cinq types de parcours professionnel après l'hiver

Après l'hiver, les parcours professionnels des saisonniers ne convergent pas tous vers l'emploi. Parmi les saisonniers qui retrouvent un emploi salarié, certains enchaînent les saisons, d'autres accèdent à un emploi plus durable, parfois hors tourisme.

Près de la moitié des saisonniers ne retrouvent pas d'emploi salarié après l'hiver

3 200 saisonniers n'ont occupé aucun autre emploi salarié pendant la suite de l'année 2004 (cf. encadré "méthode"). Leur durée d'emploi pendant l'hiver avait souvent été plus courte que celle des autres saisonniers. 71 % n'avaient exercé aucun emploi en 2003 avant la saison d'hiver. Beaucoup ont travaillé au total moins de 6 mois sur l'ensemble des deux années étudiées (2003 et 2004). Ces saisonniers sont très jeunes et n'ont pour la plupart perçu aucune indemnité chô-

mage pendant ces deux années. 63 % ont travaillé dans l'hôtellerie-restauration au cours de l'hiver. Plus du tiers ont leur résidence principale hors de la région.

8 % accèdent à un emploi relativement durable

Après l'hiver, 530 saisonniers ont eu un contrat de plus de six mois. La majorité avait déjà travaillé en 2003. Ce sont souvent des hommes un peu plus âgés que les autres saisonniers d'hiver. Près de la moitié a été ouvrier pendant l'hiver et 36 % ont travaillé dans les remontées mécaniques. Après l'hiver, 46 % trouvent leur emploi hors du tourisme, notamment dans la construction ou l'intérim.

23 % deviennent saisonniers d'été du tourisme

1 610 saisonniers retrouvent un emploi pendant la saison d'été. Ces saisonniers ont rarement travaillé plus de 12 mois au cours des deux années observées. C'est pourquoi 60 % ont perçu des allocations chômage au cours de la période observée. La majorité de ces saisonniers travaillent dans l'hôtellerie-restauration été comme hiver. Certains enchaînent trois saisons (hiver, été puis hiver à nouveau). Ces saisonniers ont les parcours les plus compliqués, multipliant les emplois de courte durée.

19 % n'occupent un nouvel emploi saisonnier que l'hiver suivant

Parmi ces 1 350 saisonniers, certains ont eu un emploi salarié hors tourisme

pendant l'été. D'autres ont pu exercer une activité non salariée (guide, agriculteur...). Plus du tiers travaillaient dans les remontées mécaniques pendant l'hiver 2003-2004 et 38 % dans l'hôtellerie-restauration. Ils étaient ouvriers (35 %) ou personnel de service aux particuliers (26 %). Beaucoup ont travaillé dans la même commune, dans le même secteur d'activité et probablement dans la même entreprise au cours des deux hivers consécutifs. Ils sont plus âgés que les autres saisonniers.

6 % accèdent à un emploi court hors tourisme

Ces 420 saisonniers sont les plus mobiles sur le plan géographique. 37 % accèdent à un emploi situé en Provence-Alpes-Côte d'Azur mais dans un département différent de celui où ils ont travaillé l'hiver. Ces saisonniers sont très jeunes et ce sont souvent des hommes. La moitié d'entre eux accède à un emploi d'ouvrier, souvent peu qualifié. 26 % deviennent intérimaires, 20 % travaillent dans la santé ou l'administration publique et 14 % dans la construction.

Le Queyras et L'Embrunais se distinguent des autres bassins touristiques

Le Grand Briançonnais (Vallouise incluse) est le plus grand bassin d'emploi de la région pour les saisonniers d'hiver (2 431 saisonniers en 2003-2004). Dans les Hautes-Alpes, le Guillestrois (952) et le bassin regroupant Champ-saur, Valgaudemar et Dévoluy (983)

45 % des saisonniers d'hiver n'ont occupé aucun autre emploi salarié pendant la suite de l'année 2004

Parcours après l'hiver	Pas d'autre emploi	Emploi long (>6 mois)	Saisonnier d'été	Saisonnier l'hiver suivant	Emploi court non touristique	Ensemble saisonniers d'hiver
Caractéristiques des saisonniers d'hiver						
Nombre de saisonniers d'hiver	3 201	533	1 612	1 346	424	7 116
Répartition selon le parcours après l'hiver (%)	45,0	7,5	22,7	18,9	6,0	100,0
Caractéristiques individuelles						
Part des femmes (%)	41,7	32,5	49,3	35,5	32,3	41,0
Age médian	27	32	29	32	28	28
Résidence dans une région autre que PACA (%)	35,2	6,2	14,0	14,0	5,4	22,4
Emploi des saisonniers pendant l'hiver						
Pas d'emploi avant l'hiver 2003-2004 (%)	70,5	16,9	26,1	33,9	20,3	46,5
Allocation chômage en 2003-2004 (%)	16,3	50,1	60,3	51,2	61,8	38,1
Emploi à temps partiel (%)	17,6	15,4	17,0	14,6	18,9	16,8
Saison d'hiver dans commerce, services personnels (%)	12,7	13,7	13,2	16,6	16,0	13,8
Saison d'hiver dans l'hôtellerie-restauration (%)	62,9	39,4	63,0	38,0	46,0	55,4
Saison d'hiver dans les remontées mécaniques (%)	9,2	36,0	11,2	33,7	28,1	17,4

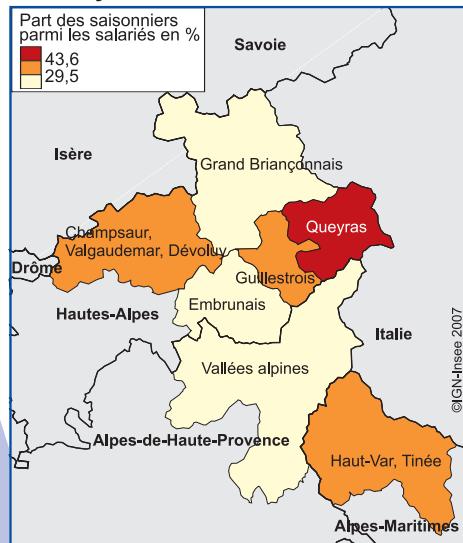
Source : Insee, DADS 2003-2004

Parmi les saisonniers d'hiver de l'Embrunais, le tiers occupe à nouveau un emploi saisonnier l'été suivant

Bassin touristique	Vallées alpines	Grand Briançonnais	Embrunais	Guillestrois	Queyras	Champsaur Valgaudemar Devoluy	Haut-Var Tinée	Total
Caractéristiques des saisonniers								
Nombre de saisonniers d'hiver	915	2 431	548	952	476	983	811	7 116
Poids des saisonniers parmi les salariés du bassin(%)	20,3	20,8	13,4	30,9	43,6	30,0	29,5	23,4
Caractéristiques des saisonniers								
Résidence dans autre région (%)	18,0	24,3	18,1	22,0	24,2	28,1	19,1	22,6
Plus de 6 mois d'emploi sur 2 ans (%)	51,4	48,0	51,1	48,6	57,4	41,5	44,5	48,1
Allocation chômage en 2003-2004 (%)	42,7	39,9	42,5	37,3	34,9	30,8	36,5	38,1
Saison dans commerce, services personnels (%)	16,1	13,9	13,0	18,7	5,3	12,8	12,2	13,8
Saison dans l'hôtellerie-restauration (%)	61,5	54,8	51,8	51,2	58,0	56,1	55,7	55,4
Saison dans les remontées mécaniques (%)	12,7	17,9	15,5	15,2	31,3	13,0	22,2	17,4
Répartition en % selon le parcours après l'hiver 2003-2004								
Pas d'autre emploi	41,7	44,1	38,5	44,9	41,8	51,9	49,2	45,0
Emploi long (> 6 mois)	8,0	7,8	5,7	6,3	16,4	5,0	6,4	7,5
Saisonnier d'été	24,0	21,7	31,6	20,5	23,9	19,5	23,4	22,7
Saisonnier d'hiver	19,9	21,0	17,7	22,5	10,7	17,2	15,0	18,9
Emploi court non touristique	6,3	5,3	6,6	5,9	7,1	6,4	5,9	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, DADS 2003-2004

Fin février 2004, 43,6 % des salariés du Queyras étaient des saisonniers



Source : Insee, DADS 2003-2004

accueillent également de nombreux saisonniers d'hiver. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, les vallées alpines ont employé 915 saisonniers. Dans les Alpes-Maritimes, le Haut-Var et la Tinée ont pour leur part accueilli 811 saisonniers pendant l'hiver 2003-2004. Les autres bassins touristiques de montagne de la région ont accueilli moins de 600 saisonniers.

Malgré leurs différences géographiques et économiques, les bassins touristiques de montagne sont relativement semblables pour ce qui concerne les saisonniers d'hiver. Deux bassins se distinguent toutefois. Dans le Queyras, le poids des saisonniers d'hiver dans l'emploi salarié atteint 44 %, soit près du double de celui mesuré dans l'ensemble des bassins de montagne. Les saisonniers d'hiver tra-

vailent plus souvent qu'ailleurs dans les remontées mécaniques. Les saisonniers qui accèdent à un emploi long après l'hiver sont relativement nombreux (16 %) et ceux qui enchaînent deux saisons d'hiver sans emploi touristique d'été plus rares (11 %). Ce bassin se caractérise par la présence de nombreuses stations-villages.

Dans l'Embrunais, les saisonniers d'hiver ne représentent qu'une faible part des salariés (13 %). Ils sont un peu plus âgés que dans les autres bassins de montagne. Le tiers retrouvent un emploi saisonnier pendant la saison d'été. Les activités nautiques de la vallée contribuent à fixer les saisonniers dans ce bassin.

Daniel Martinelli

Le tourisme lié aux vacances, à la détente et aux loisirs ainsi que le tourisme d'affaires génèrent des emplois dans de nombreuses activités. Dans ces activités, certains emplois dépendent directement (consommation de biens et services) et d'autres indirectement (construction d'hôtels) de la fréquentation touristique. Ces emplois peuvent être salariés ou non salariés. Seuls sont pris en compte dans cette étude, les emplois directement liés à la fréquentation touristique et dans les emplois, les emplois salariés. La source utilisée, les DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) est un document administratif fourni par les entreprises employant des salariés. Elle couvre toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements et pour toutes les activités économiques à l'exception des services domestiques et des services de l'Etat. Les DADS donnent notamment l'emploi salarié journalier sur deux années successives (2003-2004), ce qui permet de connaître le parcours professionnel des saisonniers. Cette étude porte sur les saisonniers d'hiver du tourisme de montagne. Ce sont les salariés qui ont eu un emploi débutant au plus tôt le 1^{er} décembre et finissant au plus tard le 30 avril. Ils travaillent dans un secteur d'activité partiellement ou totalement touristique et dans un établissement situé dans un des bassins touristiques de montagne de Provence-Alpes-Côte d'Azur (bassins définis par les comités départementaux du tourisme). Ils ne possèdent pas, en plus de leur emploi saisonnier, un emploi permanent (c'était le cas d'environ 600 salariés en 2004).

Pour en savoir plus.

“ 105 000 emplois salariés liés à la fréquentation touristique en Provence-Alpes-Côte d'Azur ”, Sud Insee l'Essentiel n° 90, mars 2006.

“ L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation ”, Insee Première n° 1099, août 2006.

“ Caractérisation du travail saisonnier lié à la fréquentation touristique en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2003 ”, Rapport d'étude Insee-Paca, septembre 2006.